

Préparer les TPE de 1^{ère}S

Les travaux personnels encadrés ou TPE sont réalisés en première. C'est une épreuve anticipée du baccalauréat. C'est donc l'occasion de prendre un peu d'avance.

Présentation :

Les TPE sont préparés durant 18 semaines à raison de 2h par semaine. Néanmoins, il ne s'agit que des heures encadrées au lycée. **La majeure partie du travail se fait à la maison.**

L'objectif est de répondre à un **problème scientifique** par de la **recherche bibliographique** et surtout par un **travail expérimental personnel**. La réponse est appelée « production » et prend généralement la forme d'un dossier papier, mais il peut être complété par une maquette ou même être remplacé par un autre support (comme une vidéo par exemple). Dans tous les cas, il faudra défendre votre travail à **l'oral**.

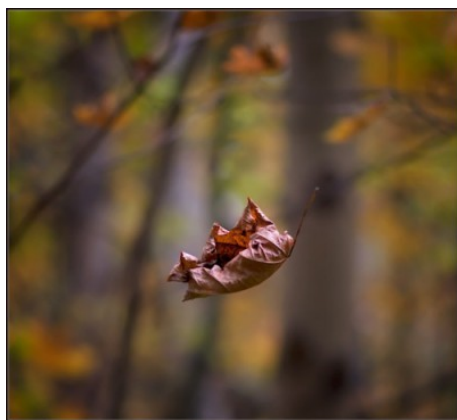
Les TPE doivent faire intervenir 2 matières au choix. Même si pour des raisons évidentes, vous n'aurez que 2 encadrants, ce qui influence souvent le choix de ces matières, rien n'est exclu si vous êtes prêt-e à vous investir pour faire vivre un TPE qui vous tient à cœur.



Prendre de l'avance durant les vacances :

C'est facile ! Une des difficultés principales du TPE est de trouver un sujet **qui vous intéresse**, tout en se basant un **questionnement scientifique de niveau approprié** (ni trivial, ni trop compliqué). Les meilleurs sujets sont ceux qui se basent sur le quotidien et l'observation du monde qui vous entoure. Gardez les yeux et l'esprit bien ouverts et interrogez-vous. A chaque fois qu'un phénomène vous intrigue, notez-le.

Vous pouvez commencer à vous interroger sur la faisabilité de vos idées, mais attendez d'avoir discuté avec vos enseignants à la rentrée pour prendre une décision définitive. **L'objectif est d'arriver à la rentrée avec une liste de questions qui vous intéressent, basées sur l'observation de votre quotidien et de votre environnement proche.**



A éviter absolument :

Ne commencez pas par une recherche internet basée sur des mots clés du type : « TPE expérience ». Tout ce que vous pouvez trouver sur le net, nous pouvons le trouver aussi, ce qui pose plusieurs problèmes :

- Le plagiat est non seulement une fraude au bac, mais également un délit puni par la loi.
- Nous avons probablement déjà encadré le même type de sujet. Le TPE doit être personnel et doit intéresser le jury. Il faut donc éviter les sujets faits tous les ans.

Les résultats sont catastrophiques lorsque le sujet commence comme ça. Pour éviter cet écueil, il suffit de respecter le conseil du paragraphe précédent.

Si vous êtes sûr-e de vous et motivé-e :

N'hésitez pas à commencer à réfléchir à la mise en place d'une partie expérimentale permettant de répondre à la question.

Vous pouvez également commencer à faire quelques recherches sur le sujet.